

Réf: Dossier N° 031912

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MECALEC »

Siège social Abidjan, Marcory, BROU FULGENCE, LOT 14

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 10/08/2021 reçus par Me YASSOUA ALAIN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 16/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MECALEC »

Objet : La vente de toutes sortes de matériels électriques ;

La vente de pièces mécaniques ;

La commercialisation de matériels d'électricité et de mécanique industrielle ;

La commercialisation de matériels électroniques

Les prestations de services liée à l'électricité générale de bâtiment tertiaire et industrielle, courants faibles comprenant : alarme incendie, alarme intrusion, vidéosurveillance informatique et domotique, chauffage et rafraichissement, énergies renouvelables, installation chauffage électrique, chauffe-eau électrique, Aspiration centralisée, éclairage ;

L'import et l'export de matériels électriques et de pièces mécaniques ;

Travaux de dépannage et d'entretien des installations mises en place dans le cadre de l'objet social

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, BROU FULGENCE, LOT 14

Dirigeant(s) : M KOUADIO N'GORAN LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03552 du 25/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23210/GTCA/RC/2021 du 25/08/2021

